F	١	5	3	E	(3	1	V	ļ	Δ	1

59ème REUNION DU COMITE DES MINISTRES

COMMUNIQUE FINAL

Le Comité des Ministres de l'ASECNA a tenu sa 59^{ème} session ordinaire le 30 juillet 2016 à Yaoundé, en République du Cameroun.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Luc AYANG, Président du Conseil Economique et Social de la République du Cameroun. Dans son allocution, il a félicité la Direction générale de l'ASECNA pour la promptitude avec laquelle elle a toujours su répondre aux attentes des pays Membres et des usagers du ciel en s'adaptant aux mutations constantes du monde de l'aviation.

Il a indiqué que l'ASECNA assure à la satisfaction de tous ses usagers, des prestations garantissant la sécurité des aéronefs dans les espaces aériens de ses Etats membres. Monsieur AYANG a cependant noté que depuis quelques années, de nouveaux défis ont émergé au niveau de l'aviation civile africaine.

Parmi ces défis, il en a cité deux qui constituent de véritables préoccupations pour les décideurs politiques. Il s'agit de la certification des aéroports et des questions liées à la sureté.

Auparavant Monsieur Ahmed Salem OULDABDERRAOUF, Ministre de l'Equipement et des Transports de la République Islamique de Mauritanie, Président du Comité des Ministres sortant a fait le bilan des activités de l'année écoulée en mettant en exergue, la tendance observée ces dernières années avec la poursuite de la baisse sensible des incidents de sécurité dans l'espace géré par l'ASECNA.

Une meilleure appropriation de la culture sécurité dans les centres, une forte implication des agents dans la mise en œuvre du système de management intégré de l'Agence et la prise en compte systématique des besoins des utilisateurs dans l'acquisition des équipements, ont entrainé une nette amélioration de la sécurité arienne dans l'espace aérien de l'ASECNA, malgré quelques accidents enregistrés dans certaines zones, a-t-il noté. A ce niveau, il a précisé que l'Agence s'inscrit dans la perspective de l'amélioration continue de la sécurité avec l'institution d'une journée entière consacrée à la sécurité arienne, en marge des Instances statutaires annuelles.



A l'issue de ses travaux, le Comité a notamment pris les décisions importantes ci-après :

Au titre des taux des redevances aéronautiques,

Le Comité a décidé du gel des redevances aéronautiques au titre de l'année 2017

Au titre de la désignation du futur Directeur Général de l'Agence,

Le Comité en a défini les modalités et a décidé de finaliser le processus au cours d'une session extraordinaire en novembre 2016 à Bamako au Mali.

A l'aimable invitation de Monsieur RAMANANTSOA Ramarcel Benjamina, Ministre des transports et de la République de Madagascar, le Comité a décidé de tenir sa prochaine session ordinaire en République de Madagascar en juillet 2017.

Le Comité a encouragé le personnel de l'Agence en République centrafricaine qui s'acquitte de ses tâches dans des conditions sécuritaires difficiles.

Au terme de ses travaux, le Comité a adressé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à **Son Excellence Paul BYA**, Président de la République du Cameroun, au Gouvernement et au Peuple camerounais pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi que pour tous les moyens mis à sa disposition pour la tenue de ses travaux dans de très bonnes conditions.

Fait à Yaoundé, le 30 juillet 2016

